UNIVERSITÉ DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

LICENCE

Vu le code de l'éducation;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret nº 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et aux titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 septembre 2008 relatif à l'habilitation de l'Université de Nice-Sophia Antipolis à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les pièces justificatives produites par M. ARNAUD BOISJARDIN, né le 25 novembre 1987 à LONGJUMEAU (091), en vue de son inscription à la Licence;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

mention passable Le diplôme de LICENCE DE DROIT, ECONOMIE, GESTION, Mention ECONOMIE GESTION.

est délivré à M. ARNAUD BOISJARDIN

au titre de l'année universitaire 2010-2011

et confère le grade de Licence

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait à Nice, le 7 février 2012

Le titulaire

Le Président

Zo

NICE

/2012201003587

9091714

P.O. La Vice-Présidente E. KOTLER

